

Circuit de Chantoiseau à Melay

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Découvrez l'Église Saint-Pierre de Melay puis, arrêtez-vous un instant à la Chapelle des Martyrs construite en mémoire des hommes, femmes, enfants massacrés lors des Guerres de Vendée. Vous passerez par le Jardin du Curé, la Collégiale Saint-Martin dont il reste des ruines mais qui est également chargée d'histoire et profitez, en milieu de parcours, d'un moment de détente à l'Étang de Coulvée.



Durée :	3h25	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.65km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	40m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	40m		
Point haut :	126m	Commune :	Melay (49120)
Point bas :	79m		



Description

Stationnez sur le parking de la mairie et rejoignez le totem de départ à proximité de l'arrêt de bus, suivre le balisage **jaune**.

(D/A) Emprunter la Rue des Sports et laissez la mairie à main droite. À l'angle de bâtiments, tournez à droite vers le jardin de curé.

(1) Au milieu du jardin, prenez à gauche le sentier enherbé. Au bout, tournez à gauche et passez la place Du Bellay.

(2) Tournez à droite dans la Rue Cathelineau. Tournez ensuite à gauche dans le Chemin de la Bretonnerie. Croisez le Chemin de la Girardièrre côté droit et aboutir à D756.

(3) Traversez **prudemment** la route et aller en face. À l'embranchement où se termine le goudron (cote 113), continuez tout droit.

(4) Tournez à gauche un peu plus loin. Après environ 500 m, bifurquez à droite. Longez des étangs à main gauche. Au bout du chemin, suivez la route à gauche.

(5) Prenez la 1^{re} à droite, avant un corps de ferme. Longez des bâtiments agricoles et traversez le hameau de La Gastée en virant à gauche. Continuez jusqu'à une route goudronnée.

(6) Suivez la route à gauche et laissez sur la droite les bâtiments des Petites Bialtries. Traversez une route et filez tout droit sur un chemin en terre.

(7) Au croisement, continuez tout droit. Atteindre le bourg de Chemillé et ignorez les ruelles sur la droite. Aller tout droit et laisser un super-marché sur la droite. Suivez la Rue des Coteaux de Chizé et, au bout, tournez à gauche dans la Rue de la Raquette. Croisez le Chemin du Verzeau côté gauche, contournez le rond-point par la gauche et obliquez à gauche vers un étang. Longez celui-ci à main droite et traverser le Ruisseau de Chizé.

(8) Juste après, tournez à gauche et longez le ruisseau à main gauche. Plus loin, le chemin garde une orientation Sud-Est et s'écarte du ruisseau.

(9) Au bout du chemin, suivez une petite route à droite. A la prochaine intersection, partez à gauche. Au croisement en T, tournez à droite. Croisez côté gauche la route d'accès au lieu-dit La Houdrière.

Points de passages

- D/A Parking de la Mairie**
N 47.182562° / O 0.697011° - alt. 119m - km 0
- 1 Jardin du Curé**
N 47.181701° / O 0.695761° - alt. 123m - km 0.18
- 2 Rue Cathelineau**
N 47.181912° / O 0.69196° - alt. 121m - km 0.54
- 3 Route D756**
N 47.181471° / O 0.688271° - alt. 123m - km 1
- 4 Intersection**
N 47.188766° / O 0.682383° - alt. 108m - km 1.93
- 5 Gourdoire**
N 47.196125° / O 0.689474° - alt. 106m - km 3.15
- 6 Intersection chemin x route**
N 47.202719° / O 0.687124° - alt. 102m - km 4.03
- 7 Croisement**
N 47.205139° / O 0.702928° - alt. 99m - km 5.27
- 8 Les Forges**
N 47.206588° / O 0.723954° - alt. 80m - km 7
- 9 Intersection**
N 47.200967° / O 0.715401° - alt. 97m - km 7.92
- 10 Départ de sentier**
N 47.198152° / O 0.708949° - alt. 94m - km 8.88
- 11 Virage à droite**
N 47.194076° / O 0.696395° - alt. 111m - km 10.02
- 12 Rond-point**
N 47.187443° / O 0.698328° - alt. 111m - km 10.95
- D/A Parking de la Mairie**
N 47.182562° / O 0.697012° - alt. 119m - km 11.65

(10) Quelques dizaines de mètres après, tournez à gauche pour emprunter un sentier de terre. Laissez le lieu-dit La Houdrière à main gauche et allez vers l'Est. Le sentier oblique ensuite à droite (Sud-Est).

(11) Tournez à droite puis à gauche pour vous orientez au Sud. Au bout du chemin, prendre à gauche la Rue des Sources. Allez tout droit en ignorant les rues sur la gauche.

(12) Contournez le rond-point par la gauche et traversez l'Avenue de Verdun. Suivez-la à gauche sur une cinquantaine de mètres et prenez le chemin qui s'enfonce entre les deux premières maisons vers le Sud-Ouest. Prolongez dans la Rue des Étangs. Quand vous apercevez la cabane de l'aire de jeu, prenez le sentier à droite qui longe la rue. S'écarter ensuite de la rue, longez un étang à main droite puis virez à gauche pour rejoindre le point de départ (D/A).

Informations pratiques

A proximité

Le jardin du Curé :

C'est un jardin très ancien qui a longtemps répondu aux besoins de la cure et des religieux qui y vivaient, jusqu'en 1970 où une partie a été mise à disposition des habitants. Partiellement abandonné, il a pu retrouver son visage d'antan depuis 2004 : il est aujourd'hui agréable au milieu du potager, des fleurs ornementales, buis...

La Chapelle des Martyrs :

Les habitants ont voulu conserver la mémoire des martyrs de 1794. En 1874, ils entreprennent la fouille du fossé qui leur a servi de fosse commune. Les ossements trouvés sont placés dans un tombeau qui est placé provisoirement dans le bas de l'église. En 1875, est bâtie, dans le cimetière, la chapelle des Martyrs pour y mettre leurs reliques. En 1978 est érigé, sous un des châtaigniers témoin du drame, un calvaire à la mémoire des martyrs.

Les anciens moulins :

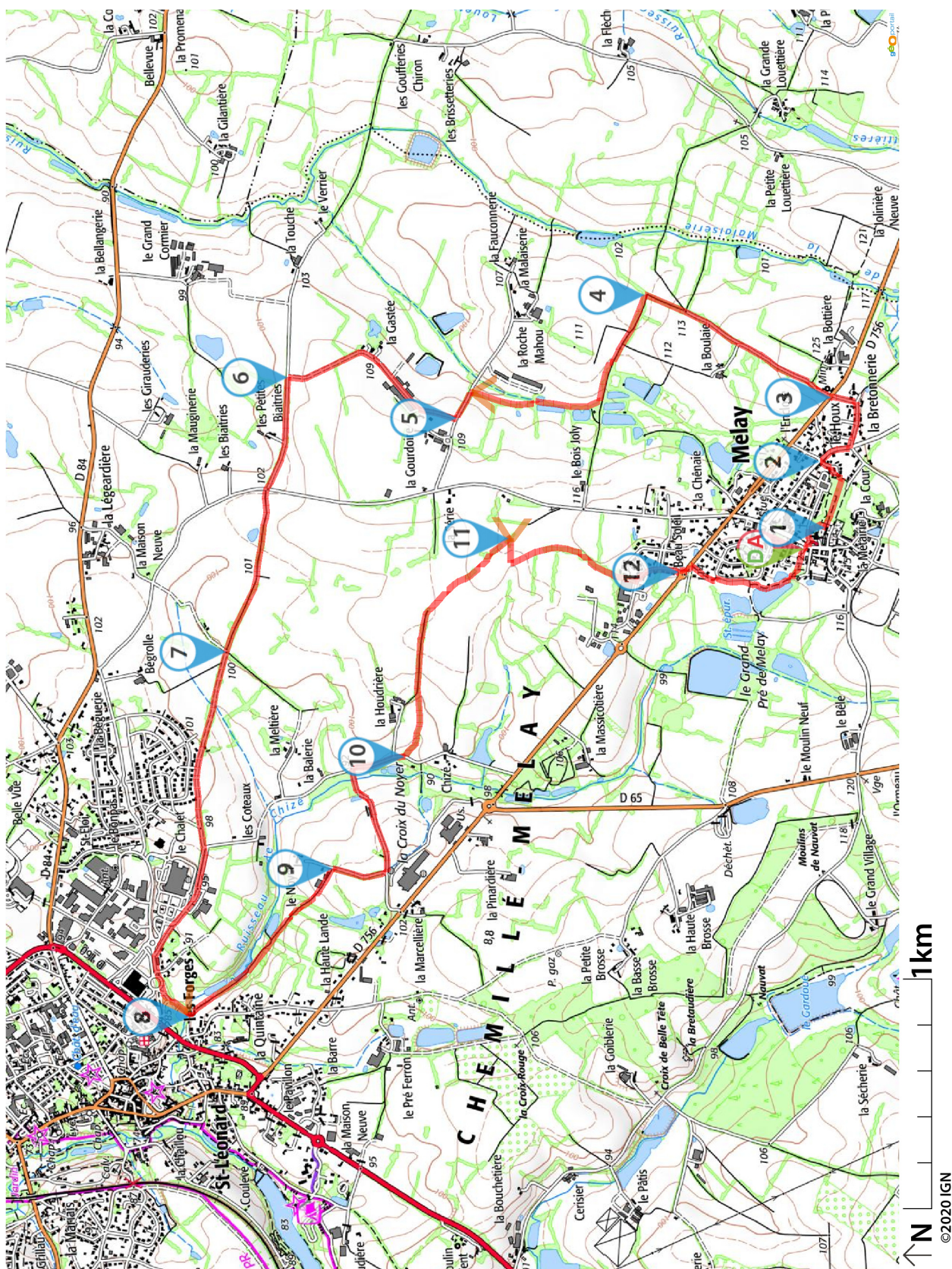
Tout au long du parcours vous serez amenés peut-être à percevoir les vestiges ou des lieux dits marqués par la présence de moulins à vents. C'est le cas à Coissin, la Bouchetière, le Cerisier. L'Hyrôme, avec ses affluents, a longtemps joué un rôle essentiel dans le développement économique de Chemillé. Plus de 29 moulins (à eau ou à vent) sont recensés sur son cours et ce, dès le XIe siècle. Certains d'entre eux deviendront au cours du XIXe siècle, les premières usines textile de la ville.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-chantoiseau-a-melay/>

En savoir plus : ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando du *visorandonneur*
Préparer et partager ses randos

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.